



Assemblée générale: appel aux candidatures

Statutairement, le nombre de membres effectifs à l'assemblée générale de l'ARCoP est fixé à quarante maximum.

Lors de notre dernière Assemblée générale le 19 mars 2012, l'on comptait 36 membres effectifs:

- 32 conseillers en prévention reconnus en activité professionnelle
- 4 en activité professionnelle dans une autre fonction que celle de conseiller en prévention et dont le nombre, en vertu de l'article 5 des statuts, ne peut être supérieur à un cinquième des membres effectifs.

Notre association, qui est avant tout une association professionnelle non commerciale de conseillers en prévention en activité, lance donc un appel aux candidatures pour compléter son cadre. Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de motivation et envoyées au Président pour le vendredi 8 mars 2013.

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: APPEL AUX CANDIDATURES	1 ...
FLASH: OHSAS 18001 SERA-T-IL BIENTÔT UNE NORME ISO?	1 ...
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL: NOUVEL ARRÊTÉ ROYAL	2 ...
FLASH: LOI SUR L'ENREGISTREMENT ÉLECTRONIQUE DES PRÉSENCES SUR LES CHANTIERS PUBLIÉ	3 ...
FLASH: LA GESTION DES ÂGES EN ENTREPRISE - RISQUES PSYCHOSOCIAUX	3 ...
RÉSUMÉ DE LÉGISLATION RÉCENTE	4 ...
FORMATION	4 ...
AGENDA	4 ...

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2013

Salon

- 21 mars: L'ARCoP tiendra un stand au Salon Secura

Journées sectorielles – Tables rondes

- 16 mai: Chimie
J-P. Poppé - Vice-Président
- 3 septembre: Corps d'intervention
J-Y. Louppe - Administrateur
- 12 septembre: Constructions métalliques
L. Gérard & J-P. Poppé
- 14 octobre: Administrations locales et régionales
Ph. Humblet - Président
- 17 octobre: Secteur soins de santé
Ch. Woiche & Ph. Garcet
- A déterminer: Services communs
Ch. Woiche

Colloque

- 18 novembre: Colloque en Province de Luxembourg

Journée d'étude

- Sur les déchets: date non encore déterminée.

Conditions d'accès: Etre membre de l'ARCoP en ordre de cotisation
Dépôt des candidatures par simple courrier au siège de l'association, un accusé de réception vous sera retourné.

Flash

OHSAS 18001 SERA-T-IL BIENTÔT UNE NORME ISO?

Le NEN, l'institut néerlandais de normalisation (Nederlandse normeninstituut) annonce que l'ISO, l'Organisation internationale de normalisation, s'apprête à transposer le référentiel OHSAS 18001 en une norme ISO. Le référentiel OHSAS (Occupational Health and Safety Assessment Series) 18001 "Système de management de la santé et de la sécurité au travail - Exigences" publié par le British Standards Institute (BSI) en octobre 1999 et révisé en 2007, est un modèle de prévention de risques professionnels. Son objectif est de fournir aux entreprises un support d'évaluation et de certification de leur système de management de la santé et de la sécurité au travail, compatible avec les normes internationales de systèmes de management (les plus connues: ISO 9001 pour la Qualité, ISO 14001 pour l'Environnement et ILO-OSH 2001 pour la Sécurité et la Santé au travail). Le référentiel OHSAS 18001 est né en 1999 à l'initiative du BSI et de divers organismes certificateurs dans l'espoir de la création d'une norme ISO en la matière. Mais l'ISO n'a pas décidé de produire la norme attendue et c'est finalement l'Organisation Internationale du Travail (ILO en anglais) qui a édité le référentiel international ILO-OSH "Principes directeurs des systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail" en 2001 (sans que l'ISO ne collabore à ce travail).